



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

L'assemblée générale du 28 novembre 2023

Un moment de partage exceptionnel

C'est nombreux que nous nous sommes retrouvés en l'Assemblée Générale mardi 28 pour célébrer ensemble la validation des délibérations aux dérogations du temps de travail.

Comme nous l'avions déjà communiqué, le Directeur de Cabinet du Préfet a confirmé la conformité des délibérations élaborées par la Collectivité et votées le 13 octobre dernier en Conseil Départemental.

Nous savons aujourd'hui que la collectivité l'annoncera officiellement dans les jours qui suivront le 13 décembre, soit 2 mois quasiment jour pour jour après les délibérations du 13 octobre.

En bref, rien ne change au 1^{er} janvier 2024, à savoir que nous gardons le bénéfice de nos dérogations au temps de travail comme nous en bénéficions déjà aujourd'hui.

La collectivité qui avait fait appel de la décision du Tribunal retirera sa procédure dès que le délai des deux mois sera révolu à savoir après le 13 décembre.

Nous avons pu dans une deuxième partie de l'assemblée générale réévoquer les difficultés d'exercice sur le terrain, parler des contrats précaires AED, des difficultés quant au FSL, mais aussi du 115 complètement saturé, de la suppression des postes de psychologues, de la nécessaire création de places pour l'accueil des enfants confiés au Département, de l'épuisement des professionnels seuls face à toute la détresse d'un public de plus en plus vulnérable...

Enfin nous avons échangé sur la nécessaire mobilisation qui devrait être la nôtre pour obtenir une réévaluation des montants socle de l'IFSE de la filière médico-sociale qui doivent – au regard de ce que vient d'accorder la collectivité à la filière administrative culturelle, sportive et d'animation – être revalorisés à la hauteur des montants qui seront mis en place en 2024 pour nos collègues administratifs.

Ci-joint les montants revalorisés pour nos collègues des autres filières.

Nous avons également évoqué la poursuite de notre mobilisation pour les catégories C dont l'augmentation des montants socles est extrêmement faible.

Pour toutes ces raisons et afin que notre collectivité pose les jalons d'une négociation constructive nous avons d'ores et déjà pris date pour l'Assemblée Générale de rentrée

**le mardi 9 janvier 2024 de 14h à 17h
à l'Hôtel du Département salle A1 123c**

3 heures d'information syndicale seront déposées à cet effet

En attendant on vous retrouve sur le terrain et restons à votre entière disposition...

***Ensemble on est fort pour défendre le
service social départemental !***